

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 novembre 2020</p>

Présents : P. HUGUET, S. BORE, S. LARIDANT, M. GUIMONT, C. BLANCHARD, M. LEROUX, M. VERGER

Absents excusés : C. LAGIER, R. MINET

Absents : O. POURIAS, E. VASSOR

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime LEROUX

Conformément à la proposition de l'association des Maires, une minute de silence a été observée par les membres du conseil municipal en hommage à Samuel PATY.

Déroulement de la séance du conseil municipal à huis clos :

Afin de respecter l'état d'urgence sanitaire ainsi que les directives de confinement du gouvernement et conformément à l'article L 2121-18 du CGCT, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le huis clos pour le déroulement de la présente séance du conseil.

Vote : unanimité des membres présents et représentés.

Approbation du compte rendu du 28 septembre 2020.

Le compte rendu de la séance du 28 septembre 2020 est approuvé l'unanimité.

Emprunt du SIVOS de Marchenoir :

Monsieur le Maire explique que le sivos de Marchenoir a contracté un emprunt il y a une dizaine d'années. Les communes membres participent au remboursement de l'emprunt. Le trésorier de Marchenoir il y a 10 ans avait indiqué aux communes les comptes d'imputation pour les réaliser les mandats de paiements correspondants.

Il y a un mois, la trésorerie de Mer, suite à un contrôle interne a identifié une « anomalie majeure » qui correspondrait à une mauvaise imputation et une absence de pièces jointes.

Suite à différentes interventions, la trésorerie de Mer a proposé de régulariser les comptes d'imputation à partir de 2021.

Participation aux commissions thématiques de la Communauté de Communes :

La communauté de communes CCBVL possède six commissions. Les communes sont invitées à être représentées dans quatre d'entre elles par un de ses élus. Il a donc été donné le choix aux conseillers municipaux de choisir quatre de ces commissions pour ceux qui le souhaitent.

Madame Sabrina BORE officiera dans la commission aménagement du territoire qui regroupe développement durable, urbanisme et habitat.

Monsieur Christian BLANCHARD sera membre de la commission qui rassemble les moyens généraux, les ressources humaines et mutualisations, et la finance.

Monsieur Miguel GUIMONT fera partie de la commission travaux.

Monsieur Maxime LEROUX sera membre de la commission tourisme et développement économique.

Les deux commissions restantes sont la commission jeunesse, petite enfance, scolaire et la commission solidarité, cohésion sociale.

Présentation de la Communauté de communes :

Le maire Monsieur Pascal HUGUET aussi président de la communauté de communes depuis peu, a fait une présentation de celle-ci au conseil municipal comme il le fait avec tous les

conseils municipaux de la communauté de communes. Il a évoqué les ambitions, les compétences à la charge de la communauté de communes et fait un état des lieux des actions et des projets en cours.

Projet éolien sur les communes de Sérís et Josnes

Les communes de Josnes et Sérís sont concernées par un projet éolien sur leur territoire. Le conseil municipal de Josnes a émis un avis défavorable pour ce projet, le conseil de Sérís devant se prononcer dans les prochains jours.

Retour sur la demande de dotation de solidarité rurale pour 2020 :

Une demande de subvention au titre de la DSR avait été effectuée pour 2020 pour le projet de renforcement du BT des Heaumes et l'enfouissement des réseaux. Le conseil départemental après étude du dossier a décidé d'attribuer une aide de 9 097 euros à la commune. Le reste à charge de la commune d'élève à 4 519 euros.

Subvention aux communes dans le cadre du plan de relance

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat au travers du conseil départemental a décidé d'accorder aux communes une subvention pour effectuer des petits travaux d'entretien pour un montant n'excédant pas un certain montant. Le conseil municipal a décidé de demander un devis à l'entreprise JMA pour des travaux de peintures sur l'abri de bus, les porte de l'église, la barrière autour de l'aire de jeu, mais aussi le nettoyage des murs du cimetière, et de la mairie, ainsi que des travaux de placo dans les sanitaires de la salle communale.

Mise en place du site internet de la commune

La commune disposera à partir du premier janvier 2021 d'un site internet. Madame Sabrina BORE a demandé au conseil municipal les informations à y faire apparaître, et à relayer en permanence ou de manière périodique.

Bulletin communal

Les projets de présentation pour le bulletin communal de 2020 ont été présentés afin de pouvoir choisir et lancer les impressions.

Subvention association Mademoiselle Alicia Evenementiel

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas accorder de subvention à l'association Mademoiselle Alicia Evenementiel. Cette association organise l'élection Mademoiselle Loir et Cher qui aura lieu au mois de février 2021.

Etat des lieux des habitations

Le conseil municipal a apporté des informations sur une liste de logements pour lesquels les services de l'état souhaitent connaître différentes informations comme leur statut (en vente, récemment acheté), s'ils étaient habités ou vacants, leur état général (dégradé, en travaux ou rénové).